



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La MRC Avignon est proactive face aux impacts de l'abolition de la taxe carbone canadienne au Nouveau-Brunswick

Maria, Québec, le 16 juillet 2025 – La MRC Avignon réagit avec fermeté et proactivité face aux répercussions de l'abolition de la taxe carbone canadienne au Nouveau-Brunswick en faisant des pressions politiques et par la promotion de l'importance d'acheter dans les commerces du territoire.

Des répercussions économiques majeures pour Avignon

Le territoire d'Avignon partage une frontière avec le Nouveau-Brunswick, notamment via le pont J.C. Van Horne reliant Pointe-à-la-Croix et Campbellton. Depuis l'abolition de la taxe carbone fédérale dans les autres provinces, l'essence est jusqu'à 20 cents moins chère au Nouveau-Brunswick. Cette situation crée un écart de prix significatif qui incite les résidentes et résidents à traverser la frontière pour faire le plein, entraînant des conséquences économiques désastreuses pour Avignon se ressentant jusqu'à Carleton-sur-Mer.

Demande d'une intervention d'urgence du gouvernement

Lors de sa séance du 9 avril 2025, le conseil de la MRC a adopté à l'unanimité une résolution exigeant une intervention d'urgence du gouvernement du Québec pour sauvegarder les services de proximité frontaliers fragilisés par cette situation et d'autres défis interprovinciaux similaires.

Le conseil de la MRC Avignon a notamment résolu de :

- Exiger que le gouvernement du Québec agisse rapidement avec des actions directes en mettant à jour le programme de compensation pour les commerces vendant de l'essence à proximité des frontières interprovinciales;
- Interpeller les MRC ayant un lien interprovincial et vivant une situation similaire afin de faire front commun pour la sauvegarde de nos services de proximité et de nos communautés;
- Demander une rencontre d'urgence avec les instances gouvernementales pour discuter de la situation et des problèmes de maintien des services de proximité dans un tel contexte de disparités interprovinciales.

« Nous ne pouvons pas laisser nos entreprises locales être désavantagées de la sorte. La survie de nos services de proximité est essentielle pour la qualité de vie de nos citoyens et citoyennes. Nous demandons une action concrète et rapide du gouvernement du Québec pour corriger cette iniquité », a déclaré Mathieu Lapointe, préfet de la MRC Avignon.

Un diagnostic terrain et une rencontre prometteuse

Pour mesurer l'ampleur de ces impacts, l'équipe de la MRC Avignon a mené un travail de terrain. Elle a contacté les propriétaires indépendants de stations-service locales dont le principal revenu est la vente d'essence afin de recueillir des données concrètes et de documenter l'état de la situation pour ces entreprises de proximité essentielles à notre territoire. Fait notable, quatre des personnes consultées sont propriétaires de leur commerce depuis moins de 3 ans.

Selon les informations recueillies auprès de plusieurs propriétaires de stations-service par l'équipe de la MRC, la vente d'essence à perte est une pratique adoptée pour tenter de limiter les dégâts et stimuler l'achat d'autres produits dans leur commerce.

Ces démarches ont été suivies d'une rencontre entre les membres du cabinet du ministre des Finances du gouvernement du Québec et des représentants de la MRC Avignon le 23 mai dernier. L'objectif principal de cette rencontre était de présenter un état des lieux précis des impacts du retrait de la taxe carbone sur les stations-service du territoire. Un dossier complet a été transmis aux autorités gouvernementales, soulignant l'urgence de la situation et proposant des solutions concrètes permettant d'assurer le maintien des services de proximité en plus d'éviter les fuites commerciales vers le Nouveau-Brunswick.

« *Nous avons senti une réelle ouverture de la part du cabinet du ministre. Nous espérons que cela mènera à des actions concrètes et rapides pour soutenir nos commerçants* », a ajouté le préfet de la MRC.

« Rencontre locale. Achat génial » pour faire mousser l'achat local

Lors de sa rencontre du 11 juin dernier, le conseil de la MRC Avignon s'est engagé dans une campagne de sensibilisation sous la signature « [Rencontre locale. Achat génial.](#) », dotée d'un budget global approximatif de 40 000 \$. Cette initiative vise à encourager les citoyennes et citoyens d'Avignon à privilégier l'achat d'essence localement et à encourager leurs entreprises de services de proximité. La MRC pilote une offensive publicitaire d'impact présentement en production et dont la diffusion est prévue dès le mois d'août.

« *Chaque dollar dépensé ici, dans nos stations-service et nos commerces de proximité, est un investissement direct dans notre communauté. C'est ce qui nous permet de maintenir nos emplois, nos services et la vitalité économique de notre territoire. L'achat local n'est pas seulement une question de commodité, c'est un geste d'engagement citoyen fondamental* », affirme Mathieu Lapointe.

- 30 -

Source | MRC Avignon

Information

Geneviève Labillois | Agente de développement économique | MRC Avignon
418 364-2000 poste 118 | genevieve.labillois@mrcavignon.com

Entrevue

Nicole Lagacé | Préfète suppléante | MRC Avignon
418 865-2917 | nicole.lagace@matapedia.ca

Photos de presse

- 1 - [Harnois - Dépanneur LS. Gracieuseté de la MRC Avignon dans le cadre de la campagne "Chaque plein compte". Photo : Maude Barriault.](#)
- 2- [Tournage de la campagne "Chaque plein compte". Gracieuseté de la MRC Avignon. Photo : Maude Barriault.](#)

418 364-2000 | info@mrcavignon.com

473, boulevard Perron, suite 200, Maria (Québec) G0C 1Y0

Partenaire de vos projets

mrcavignon.com

